



SARL au capital de 8.000 euros – n° SIRET 53864611800017

Lieu dit « Le Suc »

81240 ALBINE

Tél 05 63 98 34 74 / 06 32 22 77 20 / 06 06 60 57 22

Site : www.camping-lestap-tarn-81.com

Email : campinglestap81@gmail.com

TARIFS LOCATIFS SAISON 2021

Tarifs TVA incluse selon taux en vigueur au 20 09 2020- Le montant de la Taxe de séjour est fixé par la commune et n'est pas inclus dans le tarif

Location	BASSE SAISON	PISCINE CHAUFFEE OUVERTE			
	1/05 au 05/06	05/06 au 03/07	03/07 au 10/07	10/07 au 17/07	17/07 au 21/08
	18/09 au 3/10	28/08 au 18/09		21/08 au 28/08	
IBIZA MBH 4 PERSONNES					
Prix à la semaine de 1 à 4 personnes	210 €	250 €	310 €	450 €	590 €
Midweek (lundi au vendredi matin)	170 €	200 €			
Nuitée	65 €	75 €	85 €	95 €	
Nuitée (2 nuits min)	55 €	65 €	75 €	85 €	100 €
Forfait Weekend (vendredi 18h00 au dimanche 10h00)	95 €	110 €			
BERMUDES MBH 6 PERSONNES					
Prix à la semaine de 1 à 6 personnes	230 €	290 €	400 €	570 €	670 €
Midweek (lundi au vendredi matin)	190 €	240 €			
Nuitée	75 €	85 €	95 €	105 €	
Nuitée (2 nuits min)	65 €	75 €	85 €	95 €	110 €
Forfait Weekend (vendredi 18h00 au dimanche 10h00)	110 €	130 €			
CABANES 4/5 PERSONNES					
Prix à la semaine 1 à 5 personnes	170 €	190 €	250 €	390 €	490 €
Midweek (Lundi au Vendredi matin)	140 €	160 €			
Nuitée	55 €	65 €	75 €	85 €	
Nuitée (2 nuits min)	45 €	55 €	65 €	75 €	90 €
Forfait Weekend (vendredi 18h00 au dimanche 10h00)	75 €	90 €			
CABANES 6/8 PERSONNES					
Prix à la semaine 1 à 8 personnes	290 €	350 €	460 €	630 €	790 €
Midweek (Lundi au Vendredi matin)	220 €	290 €			
Nuitée	85 €	95 €	110 €	120 €	
Nuitée (2 nuits min)	75 €	85 €	100 €	110 €	130 €
Forfait Weekend (vendredi 18h00 au dimanche 10h00)	130 €	150 €			

Possibilité de louer au mois : se renseigner à l'accueil 05 63 98 34 74

Frais de Ménage 70€

Location hors saison (du 01/01/2021 au 01/05/2021 et du 03/10/2021 au 31/12/2021), un supplément chauffage de 5 euros par jour sera appliqué par rapport au tarif basse saison (nous contacter)

CONDITIONS GENERALES

1. TAXE DE SEJOUR

Le montant de la taxe de séjour est fixé par la commune et n'est pas inclus dans les tarifs emplacement/location

2. RESERVATION Hébergement locatif :

Votre réservation ne sera effective qu'après la réception du contrat de location accompagné d'un règlement à titre d'acompte. Cette réservation vous sera confirmée par courrier ou par email, en fonction des places disponibles.

- a) La réservation sera définitive à l'encaissement de l'acompte de 25% du montant total du séjour. Le montant de l'acompte doit accompagner le contrat de location.
- b) Règlement du séjour : **le solde du séjour devra être réglé 30 jours avant votre arrivée.**
- c) Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.
- d) Sans nouvelles de votre part, nous nous réservons la possibilité de relouer l'hébergement 24h après la date prévue de location.
- e) Arrivée/Départ : l'hébergement sera disponible entre 16h et 20h. Le départ doit s'effectuer entre 8h et 10h.
- f) Le nombre de personnes ne devra pas dépasser la capacité de la location. Les locations sont louées nominativement et ne peuvent être sous-louées.

3. CAUTIONS pour les hébergements locatifs

Deux cautions, une de 300 € (en chèque, espèce ou carte bancaire) pour l'hébergement et **une de 70 € (en espèce) pour le ménage** vous seront demandées. Elles vous seront restituées en fin de séjour, déduction faite du coût du matériel manquant, ou des dégâts occasionnés dans le mobil-home et si le nettoyage, qui reste à la charge du locataire, n'a pas été ou a été mal effectué.

4. T.V.A.

Nos prix s'entendent TVA incluse. La TVA applicable sur nos tarifs est de 10% sous réserve des modifications réglementaires. Le prix contractuel est sujet à modification, dans les limites légales et réglementaires, lorsqu'interviennent, entre la date de réservation et la date du paiement du solde, des variations des taux de TVA applicables.

5. ANNULATION

Le camping Lestap ne propose pas d'assurance annulation et interruption. Nous pouvons vous mettre en relation avec notre ancien partenaire Gritchen Affinity.

6. ANIMAUX DOMESTIQUES

A l'exception des chiens de catégorie I et II et des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie), les animaux domestiques sont admis, à condition de l'avoir déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et de respecter les règles élémentaires d'hygiène. 1 seul animal est accepté par mobil-home.

L'animal doit toujours être tenu en laisse dans l'enceinte du camping. Son carnet de vaccination à jour doit être présenté, au bureau d'accueil, à l'arrivée. Les animaux domestiques **ne sont pas admis dans les bâtiments à usage commun**, l'enceinte de la piscine et aires de jeux. Les animaux doivent être sortis de l'enceinte du camping pour faire leurs besoins.

7. PISCINE

Le caleçon de bain est interdit sauf demande motivée.

Tout manquement au règlement en vigueur à la piscine donnera lieu à une expulsion.

8. CIRCULATION, BRUIT

La vitesse est limitée à 10 km/h. Les véhicules doivent être garés sur votre parcelle. La circulation est interdite de 23h00 à 8h00 en haute saison et de 22h30 à 8h00 en basse saison. Le bruit, à condition qu'il soit raisonnable, **sera toléré jusqu'à 23h00 en haute saison et 22h30 en basse saison.**

9. SECURITE

Les feux et les barbecues sont formellement interdits sur les emplacements. Des barbecues sont à votre disposition sur des aires aménagées à cet effet (grilles non fournies, nettoyage à votre charge).

Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité.

Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

10. RESPONSABILITE

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- a) Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour
- b) Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture des installations.
- c) Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.

11. REGLEMENT INTERIEUR

Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur qui est disponible au bureau d'accueil.

Il est interdit de fumer dans les locations et infrastructures recevant du public

LES AIRES DE JEUX ET PISCINES SONT SOUS LA RESPONSABILITE DES PARENTS